

BAC PRO'

ACCOMPAGNEMENT, SOINS ET SERVICES À LA PERSONNE (ASSP)

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Le bac professionnel « ASSP » est un tremplin vers les formations du secteur sanitaire, social et médico-social. Le titulaire du bac ASSP intervient dans une démarche globale et individualisée auprès de l'enfant, de l'adolescent, de la personne adulte ou âgée, de la personne en situation de handicap ou dépendante. Il exerce des soins d'hygiène, de confort, de sécurité et de soutien à la vie quotidienne et sociale. Il participe aux activités d'éducation à la santé et de gestion pour l'établissement.

PROGRAMME 1^{ÈRE}, 2^{ÈME} ET 3^{ÈME} ANNÉE

Enseignement professionnel :

- Accompagnement des individus (approche globale et individuelle)
- Soins hygiène, sécurité, confort de la vie quotidienne
- Travailler en équipe pluriprofessionnelle
- Réaliser des actions d'éducation à la santé
- Prévention, santé, environnement
- Économie gestion

Enseignement général :

- Français
- Mathématiques
- Sciences physiques et chimiques
- Langue vivante : Anglais
- Langue des signes française
- Histoire-géographie /EMC
- Arts appliqués
- Éducation Physique et Sportive

En 1^{ère}, délivrance d'une attestation intermédiaire professionnelle.



PUBLIC CIBLE

Élèves de troisième, seconde générale et technologique ou CAP

DURÉE ET RYTHME

Rentrée en septembre 2026

Formation en 3 ans

30h de cours / semaine et travaux pratiques hebdomadaires

20 semaines de stage en milieu professionnel, gratifié par l'État (jusqu'à 800 € / an)

Formation 100% en présentiel

APTITUDES

- Faire preuve d'une grande capacité d'écoute
- Transmettre correctement les informations
- Savoir travailler en équipe et en autonomie
- Avoir une bonne résistance physique
- S'adapter aux contraintes professionnelles

POURSUITE D'ÉTUDES

- BTS ESF (Économie Sociale et Familiale)
- BTS SP3S (Services et Prestations du Secteur Sanitaire et Social)
- Diplôme d'État d'Infirmier
- Diplôme d'État d'Infirmier spécialisé en puériculture
- Diplôme d'État d'Educateur spécialisé
- Diplôme d'État d'Assistant de service social
- Concours : aide soignant, auxiliaire de puériculture, accompagnant éducatif et social, moniteur éducateur.